

VACANCE DE POSTE

« 2 assistants du maître-nageur sauveteur pour les besoins de la piscine en plein air » (m/f)

régime du salarié à tâche manuelle, contrat saisonnier

L'administration communale se propose de recruter pour les besoins de la piscine en plein air, deux « assistants / assistantes » (m/f), dans le régime du salarié à tâche manuelle, à 40 heures, suivant plan de travail, sous contrat saisonnier juillet - septembre, rémunéré selon la délibération du conseil municipal datée du 30 juillet 2020.

Date d'effet : Mercredi, le 1er juillet 2026 – Dimanche, le 13 septembre 2026

• **Mission et tâches :**

- Accueil physique et orientation des usagers ;
- Surveiller, accompagner et encadrer les gens pendant les heures de natation ;
- Entretien de la piscine et des installations ;
- Pratique du sauvetage et des premiers soins en cas de besoin ;
- Exécution et suivi des procédures et décisions administratives.

L'énumération des tâches n'est pas exhaustive et elle pourra être sujette à modification suivant les besoins du service.

• **Profil :**

- Être titulaire d'un brevet de sauveteur ;
- Connaissances approfondies en matière de premiers-secours
- Respect des mesures de sécurité en relation avec la piscine ;
- Capacité à travailler en équipe, autonome et à suivre des instructions ;
- Travail précis et indépendant ;
- Convivialité, fiabilité et honnêteté ;
- Personne de confiance, fiable et flexible ;
- Respecter les horaires de travail convenus, donc être ponctuel ;
- Disponibilité requise (soirées, weekend et jour férié)
- Bonnes connaissances des langues (luxembourgeoise, française, allemande et anglaise) ;
- Permis de conduire B.

• **Pièces à joindre :**

- lettre de motivation renseignant adresse, téléphone et e-mail ;
- notice biographique (CV) avec photo récente, mentionnant de façon détaillée la formation scolaire et l'expérience professionnelle éventuelle ;
- extrait récent de l'acte de naissance (< 2 mois) ;
- extrait récent du casier judiciaire No 3 (< 2 mois) ;
- copie de la carte d'identité ou du passeport et de la carte de la Sécurité Sociale.

Les personnes intéressées sont invitées à adresser leur demande écrite pour le **mardi, 31 mars 2026** au plus tard au Collège des Bourgmestre et Echevins de la Commune de Vianden, B.P. 10, L-9401 Vianden.

Les dossiers de candidature incomplets ne seront pas pris en considération.

Pour tout renseignement supplémentaire, veuillez contacter le secrétariat communal au numéro de téléphone 83 48 21 22. (diane.storn@vianden.lu)

Vianden, le 11 décembre 2025.
Le Collège Echevinal



Le secrétaire

